

PORTRAIT DE VILLAGEOIS

Rencontre avec Elise Fievet, Chef Monteuse de Cinéma.

C'est au détour d'une sortie à la campagne qu'Elise, son compagnon Loïc et leurs 2 enfants, découvrent la région. Installés à Avilly depuis 2016, ils reconnaissent avoir voulu s'échapper de la banlieue Parisienne tout en gardant pour leur métiers respectifs une gare à proximité.

Diplômée d'un bac scientifique et d'un BTS audiovisuelle, Elise après le parcours classique des courts métrages et de l'assistantat, ne tarde pas à côtoyer de grands noms du cinéma français. Débutant dans le grand bain en étant assistante monteuse sur « On connaît la Chanson » d'Alain Resnais (« C'est un long roman, c'est une belle histoire, c'est une romance d'aujourd'hui »), elle a depuis travaillé avec, entre autres, Roman Polanski, André Téchiné, Michel Gondry ou Pascal Bonitzer.

« Le montage, c'est la dernière écriture du film. Le but étant d'emmener le spectateur la ou on a envie de l'emmener en jouant sur le rythme, la construction narrative, le choix des prises, et de créer un ensemble »

Loin des clichés techniques liés à sa profession, Elise assume pleinement le côté psychanalytique du montage.

« Il y a beaucoup d'humain dans ce métier. Les réalisateurs sont souvent des personnalités sensibles, fragiles, touchantes et non dépourvues de défauts, avec lesquels il faut savoir s'adapter. Pour vraiment comprendre le film qu'un réalisateur veut faire, il faut d'abord que je comprenne qui il est ».

Pour citer quelques grands moments de sa vie professionnelle, Elise cite évidemment son premier long métrage en tant que Chef Monteuse (Sélect-Hôtel de Laurent Bouhnik, avec Julie Gayet en 1997) et son premier festival de Cannes. Ou plus récemment la présentation, toujours à Cannes du film de Michel Gondry, « le livre des Solutions » avec Pierre Niney.

« Lors du montage, ce n'est pas nous qui faisons le film, il y a aussi le film qui se révèle. Notre but est de trouver la clé, trouver une évidence. Et pour cela il faut travailler en confiance avec la personne. »



Actuellement en plein montage d'une série pour France 2, (Les Disparus des Argonnes de par Safy Nebbou) , Elise pense déjà au prochain film de Michel Gondry dont le tournage commencera cet été et pour lesquels elle sera de nouveau en charge.

Mère de 2 enfants dont la scolarité a eu lieu à l'école de la Nonette, Elise peut aussi se vanter d'avoir été une personnalité très active pour la création du centre de loisirs du Village (*)

Enfin, même si elle regrette l'absence d'un petit lieu de vie quotidien, tel qu'un café ou une épicerie, Elise ne semble pas regretter son choix d'une vie rurale dont elle apprécie le cadre de vie, l'école (et l'amplitude horaire qui lui est liée) et les longues balades dans la forêt de Chantilly

* pour ceux qui ont pas la ref : Youtube...bande-annonce...on connaît la chanson
* Les Disparus des Argonnes » de Julie Peiry, éditions des équateurs.
* Toutes les infos sur les boucles de Bastien Boulton
* ARDE au rendez-vous des écoles, l'accueil des enfants les mercredi et pendant les vacances scolaires.

INFOS PRATIQUES

Une permanence à la Mairie sera assurée les samedis 9 Mai, 6 Juin et 11 Juillet 9h - 12h

Permanence France Renov itinérante le mercredi 6 mai, place de la mairie Sur RDV par téléphone 03 44 48 61 30 ou Adh160.org

REJOIGNEZ NOUS SUR LES RESEAUX FACEBOOK et INSTAGRAM :
avillysaintleonard

#1

EDITION
AVRIL 2026

AVILLY SAINT LEONARD LA GAZETTE



LE MOT DU MAIRE

Elisabeth BOULLET

Chères habitantes, Chers habitants,
C'est avec un grand plaisir que je vous présente cette première édition de notre gazette depuis l'élection de la nouvelle équipe municipale.

À travers ces quelques pages, j'ai souhaité créer un lien simple, direct et chaleureux avec chacune et chacun d'entre vous. Vous y découvrirez tout d'abord l'équipe qui m'accompagne au quotidien : des femmes et des hommes engagés, motivés et profondément attachés à notre village.

Depuis notre élection, je mesure pleinement la confiance que vous nous avez accordée, et je tiens à vous en remercier sincèrement.

Cette confiance nous engage, et je m'investis avec conviction pour être à la hauteur de vos attentes. Vous pourrez également prendre connaissance des projets actuellement en cours de réalisation. Ils sont le reflet de nos priorités.

Je souhaite que cette gazette devienne un rendez-vous régulier, un espace d'information mais aussi de proximité. Je reste bien entendu à votre écoute, car c'est ensemble que nous ferons avancer notre village.

Très bonne lecture à toutes et à tous,

AGENDA



VENDREDI 8 MAI
FETE DE LA VICTOIRE

10h au Monument aux morts de Saint-Léonard
Suivi d'un pot de l'amitié en Mairie

SAMEDI 30 MAI



GUINGUETTE FRIPERIE

Organisée par RadioLéo

A la bibliothèque d'Avilly, de 14h à 22h

Collecte des vêtements les 20, 26, 27 et 28 Mai

Plus d'infos : www.radioleo.fr

WEEK-END DU 6 ET 7 JUIN 2026



TRIATHLON CHANTILLY

Depuis plusieurs années maintenant, cet événement sportif d'envergure internationale a lieu au Château de Chantilly.

Le parcours traverse en général notre village au niveau de la rue la porte Vaillant et de la rue de la Nonette avant de rejoindre la D924.

Cela peut engendrer quelques nuisances passagères de circulation.

VENDREDI 26 JUIN 2026



FETE DE L'ECOLE

L'école fait sa fête !

RDV à 18h00 sur le thème des "contes".

SAMEDI 27 JUIN 2026



FETE DU VILLAGE

Tennis - tournoi des Familles
Grande Fête du Village



PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE ET LES ADJOINTS

Elisabeth Boulliet (Maire)

Etienne Camus (1er Adjoint aux Travaux)

Laurine Cieol (2ème Adjointe Urbanisme)

Nicolas Laurent (3ème Adjoint finance)

Chantal Caloc (4ème Adjointe fête et associations)

Nicolas Vaxelaire, Emmanuelle Népoux, David Monserand, Anne-Sophie Rousset,

Emmanuel Maillot, Sandrine Guerreiro, Antoine Delaporte,

Edouard Desespringalle, Bertrand Guillelmet, Corinne André



Commission des travaux, voirie et sécurité

Etienne Camus, Sandrine Guerreiro, David Monserand, Emmanuel Maillot,

Emmanuelle Népoux, Edouard Desespringalle

Commission de l'urbanisme et hippisme

Laurine Cieol, Nicolas Laurent, Antoine Delaporte, Etienne Camus, Bertrand

Guillelmet, Corinne André, Edouard Desespringalle

Commission des finances

Nicolas Laurent, Sandrine Guerreiro, Emmanuel Maillot, David Monserand,

Edouard Desespringalle, Bertrand Guillelmet

Commission fêtes, associations et animations

Chantal Caloc, Anne-Sophie Rousset, Nicolas Vaxelaire, David Monserand,

Emmanuel Maillot

Commission de l'environnement, développement durable et patrimoine

Antoine Delaporte, Nicolas Vaxelaire, Sandrine Guerreiro, Anne-Sophie Rousset,

Corinne André, Edouard Desespringalle

Commission des affaires scolaires et jeunesse

Anne-Sophie Rousset, Sandrine Guerreiro, Emmanuelle Népoux, Nicolas

Vaxelaire, Corinne André

Commission fleurissement et cimetière

Sandrine Guerreiro, Anne-Sophie Rousset, Nicolas Vaxelaire, Emmanuelle

Népoux, Antoine Delaporte

Commission de contrôle des listes électorales

Emmanuelle Népoux, Chantal Caloc, David Monserand, Corinne André, Bertrand

Guillelmet

TRAVAUX

La sécurité est au cœur de nos priorités ces dernières semaines.

Pour répondre aux signalements concernant la vitesse excessive entre Avilly et Saint-Léonard, des ralentisseurs ont été mis en place. En complément, la signalisation au sol des dos d'ânes a été renforcée rue de la Garenne et de nouveaux passages piétons ont été matérialisés afin de sécuriser les déplacements de tous.

Parallèlement, la rue de la Garenne se transforme avec la création d'une noue d'eau pluviale. Ce fossé végétalisé permet de gérer naturellement les eaux de pluie en les infiltrant directement dans les sols après filtration. Malgré quelques ajustements liés à la présence de réseaux en sous-sol, les échanges avec les différents partenaires avancent bien pour finaliser ce projet. À terme, de nouvelles places de stationnement pourront être aménagées entre la noue et la chaussée.

L'entretien de nos équipements fait également partie de nos engagements : le portillon de l'aire de jeux pour enfants a été remplacé et le toit du local de football a été réparé.

Enfin, bonne nouvelle pour le quartier : le parking de la place du Jeu d'Arc est en phase de finition.



LA VIE ASSOCIATIVE

LA BIBLIOTHÈQUE DU VILLAGE

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à midi.

Fermée les jours fériés et au mois d'août. L'équipe des bibliothécaires qui ne sont jamais avares en conseils de lecture: Sophie, Nelly, Michèle, Aurélie, Catherine, Beatrice, Marielle et Anne-Catherine

RADIO LÉO



GRANDE RUE - A COTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

En plus d'être lanceur d'initiatives dans notre village, l'association Radioleo propose tous les samedis matin de 10h30 à 12h, du pain sur commande, mais également du miel, des confitures, et d'autres produits très locaux.

C'est aussi l'occasion d'y prendre un moment de rencontres et d'échanges toujours sympa.

LE JARDIN PARTAGÉ

Dans le marais de Courteuil, Radioleo loue un jardin partagé qui permet la culture des légumes, plantes, fleurs et fruits.

Loïc, le plus breton des Avillois en est le maître d'oeuvre et est toujours en recherche de volontaires pour se joindre aux séances de jardinage collectif et convivial qui ont lieu le dimanche matin.

(Loïc Prian 06 62 51 74 03)

LES PANIERS DE LA NONETTE

Les Paniers de la Nonette est une AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne), c'est un partenariat entre un groupement de consommateurs et un paysan (en l'occurrence, la ferme de Juliette, basée à Villers-Saint-Frambourg). N'hésitez pas à les contacter pour connaître les modalités d'adhésion (Arnaud: 06 88 47 58 87).

LES TRUCS DE NOS VOISINS QU'ON ADORE.

Le Café de la Nonette, les vendredis de 18h à 22h à l'Esplanade Jacques Fourreaux de Courteuil

Encore à Courteuil, le marché alimentaire les jeudis de 16h à 19h ainsi qu'à Vineuil Saint Firmin tous les dimanches matins

VIVRE ENSEMBLE

Toujours les mêmes incivilités...

même si la grande majorité des heureux propriétaires de chiens y prennent garde,

les abords du cimetière mais surtout ceux de l'école restent une zone dense en déjections canines.

Il est regrettable de devoir rappeler que celles-ci doivent être ramassées par le propriétaire de l'animal sur la voie publique.

Il est à noter également que nos chiens adorés doivent être tenus en laisse du 15 avril au 30 juin lors de nos promenades en forêts.

Cette mesure nationale a été prise pour préserver la faune sauvage en ces moments cruciaux de naissance des mammifères et de la nidification des oiseaux

Retour au village...

Des marquages au sol et des panneaux réglementent assez distinctement le stationnement dans la commune, et depuis longtemps il est interdit de circuler et de stationner devant l'école, afin de ne pas gêner la bonne circulation du bus scolaire, mais également pour le respect des riverains.

Enfin, petit rappel de civisme concernant les plages horaires autorisées pour les travaux de jardinages bruyants (l'utilisation de matériel thermique ou électrique):

du lundi au vendredi entre 9h et 12h et entre 14h et 19h et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Ces horaires s'appliquent également aux jours fériés.

LA SÉCURITÉ DE NOTRE VILLAGE

Même si plusieurs événements récents ont pu donner un sentiment d'insécurité dans notre village, les statistiques communiquées par les services de gendarmerie de Senlis tendent au contraire à prouver la bonne Santé d'Avilly Saint Léonard.

Les 11 caméras de vidéosurveillance, raccordées à la centrale de Gendarmerie de Beauvais semblent prouver leur efficacité. Cependant, nous souhaitons mettre en place le dispositif de participation citoyenne.

Il s'agit là d'une démarche partenariale et solidaire entre la mairie, la gendarmerie et les villageois.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie si vous souhaitez devenir des acteurs de ce dispositif.

Et pensez à déclarer vos absences auprès de la gendarmerie de Senlis